



PERMANENCES MUTATIONS INTRA 2016



Texte officiel

*Circulaire Rectorale
du 19 février 2016
et
BO n°9
du 10 novembre 2015*

***Pendant la période de saisie des vœux,
du 18 mars au vendredi 1er avril 2016
à 14h, des permanences sont assurées :***

A la Section départementale à Trappes :
24 rue Jean Jaurès, tel : 01.30.51.79.57

- Jeudi 17 mars : 14h – 17h
- Jeudi 24 mars : 9h – 13h

**Publication SNES
Versailles
mars 2016
Mouvement Intra
2016**

Téléchargeable sur
www.versailles.snes.edu

Au local FSU à Mantes la Ville :
9 rue Debeaumarché, tel : 01.34.78.73.95 :

- mercredi 23 mars de 14h à 16h30
- mercredi 30 mars de 14h à 16h30

Permanences à la Section académique (S3) :
Voir sur le site : www.versailles.snes.edu

**Section départementale
des Yvelines**

24 rue Jean Jaurès
TRAPPES 78190

Tel : 01.30.51.79.57
Fax : 01.30.51.28.66

E-mail :
snes78@versailles.snes.edu

Réunions Stagiaires :

- les mercredis 16 et 23 mars 14h30 à 17h
à la section académique du SNES, à Arcueil
3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil

*Les commissaires paritaires du SNES suivront les dossiers des
collègues. Adressez leur toutes les informations utiles.*

Syndiquez vous !